

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 7

**Résolutions adoptées à la
901e séance tenue le 12 mars 2001**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 17 avril 2001

E-901-5 DOCTORATS *HONORIS CAUSA*

Le Comité exécutif

1. à l'occasion de la collation solennelle des grades du mois de mai 2001, décerne le doctorat *honoris causa* à la personne dont le nom paraît au document A-16/901^e/300.1 déposé aux archives, et sujet à leur acceptation;
2. à l'occasion de collations spéciales, décerne les doctorats *honoris causa* aux personnes dont les noms paraissent au document A-16/901^e/300.2 déposé aux archives, et sujet à leur acceptation.

E-901-6 MANDAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CEPSUM

Le Comité exécutif

1. demande au Conseil l'autorisation de créer un centre autonome de gestion, sans personnalité juridique distincte, sous le nom de Centre d'Éducation Physique et des Sports de l'Université de Montréal (CEPSUM) de lui confier la responsabilité de la gestion du CEPSUM et de son développement ;
2. sous réserve de l'autorisation du Conseil,
 1. crée un centre autonome de gestion, sans personnalité juridique distincte, sous le nom de Centre d'Éducation Physique et des Sports de l'Université de Montréal (CEPSUM)
 2. lui confie le mandat suivant : à l'intérieur de ses disponibilités budgétaires approuvées par le Conseil de l'Université de Montréal, à l'intérieur des politiques, règlements, résolutions, décrets, législations et engagements de l'Université de Montréal ou applicables à l'Université de Montréal et selon les règles de fonctionnement approuvées par le Comité exécutif de l'Université de Montréal, d'assumer la responsabilité de la gestion du CEPSUM et de son développement et notamment :
 - a) gérer et développer les activités et installations du CEPSUM pour en faire un leader universitaire dans le monde du sport, des activités physiques et du sport d'excellence au Canada ;
 - b) assurer le développement du sport d'excellence au niveau qu'il doit avoir dans une université de calibre international ;
 - c) développer la synergie entre le CEPSUM, le Département de kinésiologie et les autres composantes de l'Université de Montréal

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 7

**Résolutions adoptées à la
901e séance tenue le 12 mars 2001**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 17 avril 2001

-
- intéressées à l'enseignement, à la recherche et au développement des activités reliées au sport et à l'activité physique ;
- d) promouvoir l'activité physique et maximiser l'utilisation du CEPSUM par les étudiants, les membres du personnel enseignant et non enseignant et les autres membres de la communauté universitaire ;
 - e) dans le cadre et dans les limites de ses responsabilités à l'égard de la communauté universitaire, rendre accessibles ses installations aux utilisateurs externes, notamment aux diplômés de l'Université de Montréal et de ses écoles affiliées ;
 - f) prendre les mesures appropriées pour donner au CEPSUM les moyens financiers pour réaliser ses objectifs ;
 - g) faire rapport annuellement au Comité exécutif de l'Université de Montréal du bilan de ses opérations, de l'atteinte de ses objectifs de développement, de sa rentabilité, de l'état de réalisation de son mandat et de l'état des réalisations budgétaires.
3. établit la composition du Conseil d'administration du CEPSUM de la façon suivante et en nomme les membres :
- le président;
 - le recteur ou son représentant;
 - le directeur du Département de kinésiologie ou son représentant;
 - le directeur du CEPSUM;
 - le directeur des Services aux étudiants;
 - deux membres désignés par la FAÉCUM;
 - un membre désigné par l'AGÉÉFÉP;
 - un membre choisi parmi les usagers externes;
 - un membre choisi parmi les usagers internes autres que les étudiants;
 - un membre choisi à l'extérieur de l'Université de Montréal;
4. nomme M. Robert Panet-Raymond, membre du Conseil de l'Université, président du Conseil d'administration du Centre à compter du 1^{er} octobre 2001 ;
5. prend acte que M. Jacques Boucher accepte de prolonger son mandat jusqu'à l'entrée en fonction du futur président et le remercie pour le travail accompli.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 7

**Résolutions adoptées à la
901e séance tenue le 12 mars 2001**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 17 avril 2001

E-901-7.1 CONTRAT RELATIF AU REHAUSSEMENT DES INFRASTRUCTURES DE
TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le Comité exécutif

1. accorde le contrat de maîtrise d'œuvre pour le rehaussement des infrastructures de télécommunications de l'Université à Bell Canada sous réserve que :
 - soit précisée au contrat la clause relative à la garantie d'approvisionnement en fibre optique ;
 - soit précisée au contrat la clause relative à l'acceptation des travaux et aux conditions de paiement des factures ;
 - que soit exclus du contrat les travaux de fibres optiques relatifs au réseau extérieur, dont le coût est estimé à 250 000 \$;
2. donne à la DGTIC le mandat de négocier les termes du contrat avant sa signature conformément aux conditions énumérées ci-dessus ;
3. confie à la DGTIC la supervision des travaux confiés à Bell Canada dans le cadre du contrat ;
4. autorise le vice-recteur exécutif, M. Michel Trahan, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer ledit contrat pour et au nom de l'Université de Montréal.

E-901-7.2 ENGAGEMENT DE PROFESSIONNELS EN VUE DE L'AMÉNAGEMENT DE L'INSTITUT
DE LA STATISTIQUE DE L'UNESCO

Le Comité exécutif

1. retient les services du bureau Le Groupe Axor Inc. pour la réalisation du projet d'aménagement de l'Institut de statistique de l'UNESCO au 5255, Decelles ;
2. autorise le vice-recteur exécutif, M. Michel Trahan, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer ledit contrat pour et au nom de l'Université de Montréal.

E-901-7.3 ENGAGEMENT DE PROFESSIONNELS EN VUE DE L'AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR
DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 7

**Résolutions adoptées à la
901e séance tenue le 12 mars 2001**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 17 avril 2001

Le Comité exécutif

1. retient les services des firmes « Leclerc + Associés architectes » et Groupe-Conseil E.M.E. pour l'aménagement du Carrefour des technologies de l'information et de la communication au Pavillon 3200, Jean-Brillant ;
2. autorise le vice-recteur exécutif, M. Michel Trahan, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer lesdits contrats pour et au nom de l'Université.

E-901-7.4 OCTROI D'UN CONTRAT DE LOCATION POUR LES SERVICES DE GESTION DE RAPPORTS ET DE REPÉRAGE D'INFORMATION À LA FIRME PIREL INC.

Le Comité exécutif

1. accorde à la firme Pirel Inc. un contrat d'une valeur de 300 000 \$ sur une base de quatre (4) ans, pour la location et l'utilisation de serveur et logiciels de gestion de rapports et de repérage d'information ;
2. autorise le vice-recteur exécutif, M. Michel Trahan, à signer tout document nécessaire pour donner effet à ce qui précède.

E-901-7.5 ACQUISITION D'UNE COURROIE EN ACIER POUR LE REMPLACEMENT DE LA RAMPE MOBILE NUMÉRO 2

Le Comité exécutif

1. accorde à la firme Porta-Flex Mfg, seul soumissionnaire, le contrat pour l'acquisition d'une courroie en acier pour le remplacement de la rampe mobile no 2 ;
2. autorise le vice-recteur exécutif, M. Michel Trahan, à signer tout document nécessaire pour donner effet à ce qui précède.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 5 de 7

**Résolutions adoptées à la
901e séance tenue le 12 mars 2001**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 17 avril 2001

E-901-9 AUTORISATION DE SIGNATURES POUR LE FONDS DE DÉPANNAGE DES
ÉTUDIANTS

Le Comité exécutif

1. autorise les personnes suivantes :

- Mme Lise Duffy, directrice générale des Services aux étudiants;
- M. Jean-Marc Létourneau, responsable du Bureau de l'aide financière des Services aux étudiants;
- Mme Diane Blain, conseillère au Bureau de l'aide financière;
- Mme Caroline Reid, conseillère au Bureau des étudiants internationaux;
- M. Bruno Viens, conseiller au Bureau des étudiants internationaux,

étant entendu qu'au moins deux de ces personnes devront signer lesdits documents, à signer à deux tous chèques jusqu'à concurrence d'un maximum de 1 500 \$ par chèque effectué, documents bancaires tirés, souscrits ou autrement reconnus pour et au nom du Fonds de dépannage pour les étudiants de l'Université de Montréal;

2. autorise le vice-recteur exécutif, M. Michel Trahan, ou le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à attester, signer et produire tout formulaire ou document bancaire, relatif aux objets de la présente résolution, et requis par toute institution bancaire avec laquelle l'Université fait affaire.

E-901-10.1 NOMINATIONS ET RENOUVELLEMENT DE NOMINATIONS DE PROFESSEURS ET DE
CHERCHEURS

Le Comité exécutif procède aux nominations et au renouvellement de nominations de professeurs et de chercheurs dont les noms paraissent au document A-16/901^e/306.1 déposé aux archives, et sur lesquelles le Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie a donné un avis favorable.

E-901-10.2 DÉMISSION

Le Comité exécutif accepte la démission de la personne dont le nom paraît au document A-16/901^e/307.1 déposé aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 6 de 7

**Résolutions adoptées à la
901e séance tenue le 12 mars 2001**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 17 avril 2001

E-901-10.3 NOMINATION DU DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT DE L'INSTITUT DE RÉADAPTATION DE MONTRÉAL (IRM)

Le Comité exécutif donne un avis favorable à la recommandation du Comité de sélection de nommer M. Roger Vadeboncoeur directeur de l'enseignement à l'Institut de réadaptation de Montréal.

E-901-10.4 NOMINATION DE MEMBRES AU CONSEIL DE DIRECTION DU CENTRE DE CRIMINOLOGIE COMPARÉE

Le Comité exécutif

1. nomme messieurs Pierre Lamarche et Michel Proulx membres du Conseil de direction du Centre international de criminologie comparée (CICC), pour un deuxième mandat échéant le 31 mai 2004 ;
2. nomme M. Ejan Mackaay membre du Conseil de direction du Centre international de criminologie comparée (CICC), pour un premier mandat de quatre ans, échéant le 31 mai 2005.

E-901-10.5 NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ D'ATTRIBUTION DES BOURSES AU MÉRITE ET DES BOURSES DE PREMIER CYCLE

Le Comité exécutif nomme Mme Joëlle Margot, professeure agrégée au Département de physique, membre du Comité d'attribution des bourses au mérite et des bourses de premier cycle, pour un deuxième mandat de quatre ans échéant le 31 mai 2005.

E-901-10.6 NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ D'ATTRIBUTION DES BOURSES DU FONDS BERTHELET-AUBIN

Le Comité exécutif nomme M. Thomas K. Legrand, professeur agrégé au Département de démographie, et Mme Tania Saba, professeure agrégée à l'École de relations industrielles, membres du Comité d'attribution des bourses du Fonds Berthelet-Aubin, pour un premier mandat de quatre ans échéant le 31 mai 2005.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 7 de 7

**Résolutions adoptées à la
901e séance tenue le 12 mars 2001**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 17 avril 2001

E-901-11.1 GRADES SUPÉRIEURS

Le Comité exécutif décerne les grades supérieurs conformément aux documents A-16/901^e/309 et 309.1 déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

E-901-11.2 PREMIERS GRADES

Le Comité exécutif décerne les premiers grades conformément aux documents de la série A-16/901^e/310 (série 310.1 à 310.12) déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

Le secrétaire général,
Michel Lespérance